

INFORMATIONS

Finances d'inscription (selon RF FSTT, art. 10.4)

- Fr. 10.- *Séries Simples* A Messieurs et Dames
- Fr. 8.- *Séries Simples* Dames, Messieurs B, C, D, E, O50, O40, U21
- Fr. 7.- *Séries Doubles* (par joueur)
- Fr. 5.- *Par série pour* U18, U15, U13
- Fr. 3.50 *Carte officielle FSTT* par joueur(se), pour les 2 jours
- Fr. 10.- *Dépôt pour dossard* (restitution du dépôt à la fin du tournoi)

La facture concernant les finances d'inscriptions sera adressée aux clubs avec les exemplaires du programme, elles devront être réglées avant le début de la manifestation, à l'aide du bulletin de versement qui vous sera remis. Pour faciliter le contrôle de paiement, veuillez apporter le récépissé au tournoi et le présenter à notre caissier.

Balles officielles : TIBHAR 40 *** orange

Nombre de tables : 24 Samedi 20 (dès 14h00)

Prix : Médailles aux 4 premiers de chaque série

Remarques

- 1) **Responsabilité** : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégâts ou accident.
- 2) Chaque joueur recevra un dossard lors du contrôle de sa licence (dépôt Fr. 10.-). Il doit le porter visiblement dans le dos tout au long de la compétition. Le dossard devra être rendu en bon état à la caisse avant la fin de la manifestation (restitution du dépôt)
- 3) Une superbe restauration, chaude et froide, sera mise sur pied à des **prix favorables**

Dispositions réglementaires

- 1) La manifestation est ouverte aux joueurs(ses) d'un club de l'AGTT, de l'AVVF et de l'ANJTT en possession d'une licence FSTT valable.
- 2) Une tenue sportive conforme est obligatoire. Les maillots et shorts de couleur orange ne sont pas autorisés.
- 3) Toute absence non excusée (**avant le tirage au sort**) sera punie d'une amende prévue au RF FSTT, art. 11.2.4
- 4) Les clubs seront responsables de l'inscription de leurs joueurs.
- 5) Les dames ne peuvent pas s'inscrire dans les séries Messieurs sauf dans les catégories O40 et O50.
- 6) **Simple** : les participant(es) **peuvent s'inscrire** dans la série correspondant à leur sexe et classement et dans celle directement supérieure.
La série E est réservée pour les joueurs classés D1 et D2, qui peuvent également s'inscrire à la série D (simple et double), par contre pas dans la série simple C.
- 7) Les **séries A**, sont seulement disputées lorsqu'un joueur et une joueuse A sont inscrit et présent dans la série respective.
- 8) Les matches de la série A simple se disputent en **quatre** sets gagnants, ceux de toutes les autres séries en **trois** sets gagnants, art. 22.1.5 du RS FSTT.
- 9) Toutes les séries se disputent **par élimination directe**, art. 90.2 du RS FSTT, sauf éventuellement pour une catégorie d'âge (U13, U15) ou la participation serait réduite, dans ce cas un système **par poules** serait instaurer, art. 90.3 du RS FSTT.
- 10) **Doubles** : Un **Double C** se compose d'au moins un joueur C associé éventuellement à un joueur D
Samedi : quatre doubles pour les filles (U13 – U18) et trois doubles pour les dames (O40 ou O50) sont autorisés. Ces séries doivent correspondre à son **sexe** et à sa **classe d'âge**.
Dimanche : en plus du Double Mixte, un(e) joueur(euse) **ne peut** s'inscrire, que dans **une série Double**.
- 11) Un joueur est exclu de la compétition (série) s'il n'est pas prêt à jouer après le "*dernier appel (5 minutes après le premier appel)*", art. 22.1.6 du RS FSTT.
- 12) La procédure du tirage au sort sera effectuée selon art. 24.7.4 du RS FSTT.
- 13) Il est absolument interdit de coller dans la salle et dans la cantine (emplacement réservé).
- 14) Chaussures de sport indoor sont obligatoires pour accéder aux aires du jeu (pas de semelles noir).
- 15) La participation implique l'acceptation de ces dispositions réglementaires !

Les organisateurs espèrent vous retrouver nombreux lors de ces championnats et ont tout mis en oeuvre pour un déroulement parfait de cette importante manifestation.

Dans l'espoir de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons, chers pongistes, nos salutations sportives.
CTT La Côte Peseux et CTT Coffrane